

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 décembre 2011

Absents : Monsieur Michel PAGLIA qui donne pouvoir à Monsieur Maurice MICOLON et Monsieur Jean BOURRAT qui donne pouvoir à Monsieur Daniel PELLIER.

Intervention de Mme Carole PONTUS – Directrice de l'Ecole Publique :

Madame PONTUS demande à la municipalité d'augmenter la somme de 37 €/élève allouée annuellement pour les fournitures pédagogiques (somme inchangée depuis 1997 alors que le prix des fournitures augmente chaque année).

Elle précise que c'est la 1^{ère} année que l'on a dû demander des fournitures aux parents.

La même question est posée concernant les 32 €/élève alloué pour les sorties.

Le budget ne suffit plus par rapport au financement de la piscine pour les CP et CE1 (malgré la participation du Sou des Ecoles).

De ce fait, cette année, 2 classes ne peuvent bénéficier de sorties USEP.

Madame PONTUS propose de passer de 37 € à 40 € par élève (environ 450 € supplémentaire à prévoir au budget) et de 32 € à 35 € ou une subvention annuelle pour la piscine de l'ordre de 800 € par ex.

- Madame la directrice sollicite la commune pour une augmentation du temps de travail de Madame REY qui aujourd'hui occupe un poste à un peu plus de 75%. Il serait souhaitable pour elle que le poste passe à 100%.
- Madame PONTUS demande de prévoir la rénovation de la cour de récréation. Création d'une commission pour réfléchir au projet : commission voirie élargie avec la directrice + 1 maîtresse (Madame Isabelle BONTEMPS) + 1 ATSEM (Madame Agnès MICHAUD) + 1 parent d'élève (Madame Fabienne MAUGE).

Après le départ de Carole PONTUS, le dernier compte-rendu du Conseil est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations :

- Monsieur le Maire propose de passer le poste de Mme Odette REY à temps plein au 1^{er} janvier 2012. Il y a 57 élèves en maternelle ce qui sollicite une prise en charge conséquente et justifie une réévaluation de la charge de travail des ATSEM. La dépense supplémentaire est évaluée à environ 400 € par mois charges comprises. Adoptée à l'unanimité.
- Monsieur le Maire sollicite le conseil pour la nomination d'un conseiller délégué chargé de seconder l'adjoint aux bâtiments et à la voirie. En effet depuis le début de la mandature, la charge de travail sur ces responsabilités a augmentée et il devient nécessaire de prendre en compte les nouvelles exigences que cela impose. Proposition de M. le Maire que Monsieur Maurice GIGANDON soit secondé par Monsieur Marcel DUPUY et qu'on alloue à ce dernier une indemnité de 80 € (correspondant au cumul des indemnités des 2 élus démissionnaires) à partir du 3 décembre 2011. Adopté à l'unanimité.
- Subvention Centre de Loisirs MJC : Monsieur le Maire informe le conseil de la facturation des frais de transport pour le centre aéré du mois de juillet 2011 et comme nous nous y étions engagés (afin favoriser la mutualisation de cette

activité avec la commune de VIOLAY), il propose d'allouer une subvention de 817,50€ à la MJC.

la MJC
prochaines
vacances de 2012 est assujetti au remplacement de celle-ci.

Adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire informe le conseil que la directrice de

démissionne de ces fonctions et que l'ouverture du centre aéré pour les

• **Vente concession cimetièrre :**
Monsieur le Maire informe le conseil que sur sollicitation de Madame la
perceprice
celui- ci doit délibérer sur la répartition des recettes correspondant aux prix des
concessions qui sont pratiqués par la commune.
Pour rappel :
Tarifs fixés en 2003 : 100 €/m2 pour une concession trentenaire – 120 €/m2 pour
une
concession cinquantaenaire – 36 € pour une urne (pour le nouveau cimetièrre). Ces
recettes sont réparties de la manière suivante 1/3 pour le CCAS et 2/3 pour le
budget
communal.
Adopte à l'unanimité.

- Convention avec le Centre de Gestion pour les agents à la CNRACL : 50 € par dossier (pour l'état de leur retraite). Adopté à l'unanimité.
- Admission non-valeur en assainissement : 217,52 € (débitrur disparu ou non solvable). Cela entraîne une décision modificative en assainissement. Adopté à l'unanimité.

2. **Ordre du jour** :

- Recensement population : les 3 personnes chargées du recensement ont été recrutées. Il s'agit de :
Madame Sandrine BRUEL, Madame Maryline COUBLE et Monsieur Ludovic LAPIERRE
Le logiciel est installé et la mise au point par rapport aux districts a été faite. Ils ont 2 demi-journées de formation (dispensées par l'INSEE) prévues les 5 et 12 janvier 2012. Le recensement débute le 19 janvier et se termine le 18 formation. Les agents recenseurs sont payés par la commune, avec la somme allouée par l'Etat. Les résultats seront communiqués environ 1 an après le recensement (soit janvier/février 2013).

3. **Questions diverses** :

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été saisi d'une demande du personnel communal portant sur l'obtention de jours de congés supplémentaires pour ancienneté. Après un débat avec les élus et suite au refus majoritairement exprimé par eux, Monsieur le Maire ne donne pas de suite positive à cette demande

- Sollicitation par le Comité de Jumelage de la présence d'un élu pour la remise du chèque « Alzheimer » samedi 3 décembre à 17h à Roanne. Personne de disponible ce jour-là.
- Information concernant les pompiers : fil rouge (rameur), châtaignes, gaufres, peluche, pour participation au téléthon et invitation à participer à la Sainte Barbe (samedi 3 décembre à 18h au monument).
- Office du Tourisme : rupture conventionnelle de contrat pour Julie Meunier, remplacée par Laëtitia GATTUSO. Assemblée Générale le mardi 13 mars 2012 (à 20 h ?) au cinéma Beau séjour à Panissières.
- Possibilité de mettre un numéro de rue pour les adresses postales ? Le cout d'une telle action semble assez onéreux.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réflexion est en cours pour travailler sur la mise en place de signalétique dans le village.
- Une demande est faite d'apporter des éclaircissements sur les numéros de la Mairie et de la Cantine qui, dans leur inscription sur les pages jaunes du bottin téléphonique, prètent à confusion. Monsieur le Maire va contacter le service concerné pour faire modifier ces inscriptions.
- Rappel : vœux du maire prévus le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30 et arbre de Noël du Personnel communal le samedi 17 décembre 2011. La dictée et la dégustation de crêpes organisés par le comité des fêtes sont prévues le 11 février 2012.

La date du prochain Conseil municipal a été fixée au jeudi 26 janvier 2012 à 20 heures.